

Je voudrais revenir à la question précédente et à la réponse. Nous savons depuis des années que ce sont les personnes à moyen et à faible revenu qui paient la note chaque fois qu'un avantage fiscal est accordé aux bien nantis. Lors de la campagne électorale de 1984 et de celle de 1988, nous avons insisté sur la nécessité d'une véritable réforme fiscale.

Il est très difficile pour des Canadiens ordinaires, sans compter les parlementaires, de saisir les complexités du régime de pension, et le régime fiscal est encore plus difficile à comprendre. Beaucoup de ceux qui consultent la Loi de l'impôt sur le revenu déclarent qu'il faut être un avocat subtil pour la comprendre, et même alors, ce n'est pas chose facile.

Ma question est la suivante. En toute justice pour les Canadiens, le gouvernement devrait clairement montrer combien il en coûte aux contribuables à moyen et à faible revenu pour offrir ces sortes d'avantages fiscaux aux riches. Il est certes temps que le gouvernement inclue dans ses documents financiers un compte de dépenses fiscales, l'état dont parlait le député.

Le député pourrait-il expliquer aux Canadiens ordinaires dans les quelques minutes qui nous restent comment cet état financier leur révélerait au juste combien leur coûte en augmentations d'impôt le fait que d'autres ne paient pas leur juste part? Il pourrait peut-être prendre quelques minutes pour nous en parler.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député a deux minutes pour répondre.

M. Stupich: Monsieur le Président, c'est une des choses qui intéressent les ministres provinciaux des Finances. Chaque fois que le gouvernement fédéral engage une dépense fiscale et réduit ses recettes fiscales, celles de la province diminuent également puisque la province reçoit un pourcentage des recettes fiscales fédérales. C'est un grave sujet d'inquiétude.

Je me souviens qu'en Colombie-Britannique le ministre des Finances, en présentant son budget, avait déposé des documents budgétaires qui faisaient état des pertes fiscales découlant des nombreux programmes du gouvernement. Je suis ici depuis seulement un an et je n'ai pas eu l'occasion de tirer la situation au clair, mais j'ai l'impression que le gouvernement fédéral a lui aussi de tels documents. C'est un point sur lequel je veux me rensei-

Initiatives ministérielles

gnier depuis longtemps. Par exemple, il a peut-être des documents indiquant ce qu'il en coûte chaque fois que nous accordons une exemption ou que nous créons une échappatoire qui permet aux gens de ne pas payer leur part équitable d'impôt sur le revenu en investissant des sommes considérables dans les REER.

J'espère que le gouvernement fédéral a ce genre de documents et j'ai hâte de les consulter. Je sais que les provinces en ont et j'ai de la difficulté à croire que le gouvernement fédéral n'en a pas.

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet du projet de loi C-52. J'ai prêté une oreille assez attentive au débat qui a eu lieu à la Chambre. Presque tous les députés qui ont pris la parole ont énuméré les chiffres dont l'orateur précédent a parlé. En écoutant le débat, j'ai passé en revue nos délibérations d'hier sur ce projet de loi. J'ai remarqué que, dans son discours, un de mes collègues du caucus, le député d'Okanagan—Similkameen—Merritt, a parlé de ce projet de loi.

• (1640)

Il a tenu les propos suivants:

À cause des modifications apportées au régime enregistré d'épargne-retraite, nous savons maintenant qu'il en coûtera au gouvernement entre 300 et 350 millions de dollars pendant la première année pour accorder ces allègements fiscaux supplémentaires aux riches, car ce sont eux qui en bénéficieront. Soyons honnêtes, ce sont les riches de notre société qui profiteront de ces allègements fiscaux. Ne vaudrait-il pas mieux utiliser ces 350 millions de dollars pour verser 30 \$ ou 60 \$ de plus aux pensionnés et leur garantir du même coup une retraite plus confortable?

Il n'y a pas forcément une scission au sein du caucus du NPd. À mon avis, lorsque nous disons que le gouvernement sera privé de quelque 300 à 350 millions de dollars la première année à cause des mesures contenues dans ce projet de loi, nous faisons une petite erreur. Ce n'est pas le gouvernement qui sera privé de ces recettes fiscales supplémentaires, mais bien le contribuable canadien. Si les Canadiens riches ne paient pas leur part, d'autres personnes écoperont. Ces personnes sont justement les Canadiens à revenu faible ou moyen.

Comparez ce que le gouvernement envisage pour les catégories de revenu de 100 000 \$ par année—et c'est de cela qu'il s'agit. Lisez la documentation qui accompagne le projet de loi et vous verrez qu'il faut gagner autour de 80 000\$ par année et plus pour bénéficier de ces disposi-